

Détails de l'interruption ne donnant pas lieu à une indemnisation

Date de l'interruption : 12/07/2024

Durée totale et maximale de l'interruption : 06h29

Codes postaux concernés : 1430

Origine de l'interruption

= Intempéries

Durée de l'interruption pour chacun des utilisateurs du réseau de distribution impactés

= de 10h45 à 17h15

Justification de la durée de l'interruption

= Les fortes intempéries (orages et pluies abondantes) ont occasionné de très nombreux incidents sur le réseau.

Motivation et preuve(s) du cas de force majeure

= Intempéries (orages et pluies abondantes)

Conclusion

L'origine et le maintien de l'interruption de fourniture d'électricité non planifiée d'une durée supérieure à six heures consécutives survenue le 12 juillet 2024 étant causés par un cas de force majeure, aucune indemnité ne sera versée pour cette interruption.